



# COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

## Lettre d'information N° 9

### Réunion du conseil municipal du 25 février 2009

Le CM s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Michèle Paul, Maire.

Il a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du CM du 26 janvier 2009.

### Compte de gestion 2008

Le compte de gestion de l'année 2008 est établi par le Percepteur .

Celui ci a repris tous les titres de recettes émis, tous les mandats de paiement ordonnancés , les décisions modificatives. Il a repris également le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice 2007.

Le compte de gestion n'appelle ni observations, ni réserve

Accord du CM à l'unanimité.

### Compte administratif

L'examen de ce point se déroule sous la présidence de M. Neveux, 1er adjoint.

Le compte administratif est le compte établi par le Maire.

Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 668.494€ et un excédent d'investissement de 51.632,08€ soit un résultat de clôture de 720.126,26€.

Tenant compte du report d'exercice de l'année 2007 (-124.190,44€ ) et du report de travaux encore à réaliser (260.008,05€ ), l'excédent de clôture est de **335 927,77€**.

Vote à l'unanimité

### Affectation des résultats

Il est proposé au CM d'affecter les résultats ci-dessus soit la somme de 335.927,77€ à la section investissement du budget 2009.

Accord du CM à l'unanimité.

### Vote des trois taxes

Pour l'année 2008, le montant des taxes était le suivant :

- Taxe d'habitation : 7,52
- Foncier bâti : 9,42
- Foncier non bâti : 50,51

**Le Maire propose de maintenir le taux des trois taxes pour l'année 2009.**

**Accord du CM à l'unanimité.**

### Location logements communaux

Les deux logements F4 au dessus de l'école sont disponibles. Ils disposent chacun d'une cave, d'un grenier et d'un jardin.

Les modalités de location sont les suivantes :

- Bail de location de 6 ans
- Demande de caution solidaire
- Loyer de 700€ par mois

Une priorité sera donnée aux familles avec enfants.

Accord du CM à l'unanimité.

### Dotations scolaires

Après examen avec la commission scolaire, le Maire propose la dotation scolaire suivante :

- 26€ par élève
- 265€ par classe
- Prise en charge :

- de l'abonnement téléphone et Internet
- des transports et entrées piscine
- des transports dans un rayon de 15km
- de l'éveil musical en maternelle

Pour l'animation pédagogique (sorties, spectacles) :

- 16€ par élève de l'école maternelle
- 18€ par élève de l'école élémentaire

Cette somme est versée directement à la coopérative scolaire.

Accord du CM à l'unanimité.

## **Recrutement agents**

Il peut être nécessaire de recruter des agents à titre temporaire pour les besoins du service .  
Le Maire sollicite du CM l'autorisation de procéder à ce recrutement.

Accord du CM à l'unanimité.

## **Tarifs salle Albert Bourson pour 2010**

M. Schmitz, adjoint responsable de la gestion de la salle A. Bourson propose au CM de ne pas augmenter les tarifs de location pour 2010.

La commune arrive presque à l'équilibre du budget de fonctionnement de la salle tout en accordant la gratuité aux associations pour les activités et manifestations.

Accord du CM à l'unanimité

## **Achat de terrain**

La négociation avec les propriétaires du terrain situé dans le virage de la rue du Charrau s'est conclue sur un accord.

Le terrain de 2,92 ares est vendu à la commune pour la somme de 10.000€.

Accord du CM à l'unanimité

## **Divers**

### **- Carte scolaire**

Au vu des effectifs annoncés pour la rentrée 2009, la 3ème classe risque d'être supprimée.  
Le Maire a adressé un courrier à M. l'Inspecteur d'Académie.

### **- Travaux gaz**

Un litige oppose GrDF et l'entreprise SADE.  
En attendant son règlement, c'est l'entreprise MTP qui exécutera les travaux de pose du réseau gaz rue du Charrau.

### **- Droit de préemption**

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente d'une maison rue de la Tannerie.

### **- Affaire rue du Jas**

Après avoir été reportée une première fois, l'affaire a été plaidée au Tribunal de grande instance le 4 mars 2009.

La décision sera rendue le 29 avril.

## **Collecte des restos du cœur**

Merci à tous les donateurs, aux membres du CCAS qui ont organisé cette collecte et aux jeunes du CMJ qui ont assuré l'accueil.

## **Recensement pour la journée militaire**

Les jeunes filles et garçons nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1993 sont priés de passer en mairie avant le 31 mars, afin d'obtenir leur attestation de recensement, obligatoire pour passer les examens.

## **Déchetterie**

### **Réouverture de la déchetterie de Maizières-les-Metz**

Horaires d'ouverture pendant la fermeture de la déchetterie d'Ennery pour 5 semaines.

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ,  
le samedi de 9h à 17h non stop.

## **A vos agendas**

Vendredi 13 mars à 20h30 salle du Fournil, soirée Couarail, chants et contes avec la chorale Quarte blanche et l'atelier conte de la Médiathèque de Maizières-lès-Metz.

Vous pouvez retrouver la lettre  
d'information sur le site  
de la commune  
<http://mairie.norroy.free.fr>